

Roubaix : la responsabilité de LMH reconnue en appel dans l'incendie de la tour Mermoz

En mai 2012, la tour Mermoz est confrontée à un incendie violent. Cet incendie dramatique survenu à Roubaix, n'a pas fini de hanter les couloirs des tribunaux encore en 2022.

Après une longue attente, la Cour administrative d'appel vient d'opérer un retournement et reconnaît le bailleur social, LMH, responsable.

Le juge s'est attaché à reprendre le dossier complètement, et ce jusqu'à analyser les différentes réhabilitations.

Cette reconnaissance soulage les familles et les habitants encore sous le choc de ce drame. Il s'agira donc de suivre les prochains événements judiciaires pour connaître les suites données à ce malheureux incendie...

Source : *La voix du Nord*, 04/01/2022